

Bulletin Agriculture Paysanne n°48



Adaptation des fermes face au changement climatique dans un contexte de crise viticole

Introduction

Les fermes viticoles de Gironde traversent depuis 2018 une crise profonde. Celle-ci se caractérise par une double dynamique : une crise climatique avec la multiplication des épisodes de sécheresse, de gel tardif, de grêle... mais aussi une crise commerciale, puisque la baisse de la consommation de vin rouge en France a été divisée par près de 2 depuis les années 1970.

Cette situation impose aux fermes viticoles une transformation rapide de leurs systèmes de production. L'adaptation repose principalement sur trois leviers : l'innovation agronomique, la restructuration du vignoble et la diversification des activités agricoles.

I. Faire face aux contraintes climatiques

Le dérèglement climatique produit des effets déjà mesurables en viticulture : les vendanges ont été avancées de 10 à 20 jours en moyenne depuis les années 1980, traduisant une accélération du cycle végétatif. Parallèlement, le degré alcoolique des vins a augmenté d'environ 1 à 1,5 % vol, tandis que l'acidité des raisins diminue.

Ces évolutions s'accompagnent d'une variabilité accrue des rendements. Alors que le rendement moyen se situe autour de 45 à 50 hectolitres par hectare, certaines années marquées par des aléas climatiques (sécheresse, gel) peuvent entraîner des baisses significatives, parfois jusqu'à 30 hl/ha. Cette instabilité fragilise les exploitations.

Une hausse de 1 % de la matière peut permettre organique de stocker jusqu'à 20 à 30 mm d'eau supplémentaire, ce qui est déterminant en période de sécheresse.

Depuis 2021, l'INAO autorise l'expérimentation de cépages plus résistants à la chaleur et à maturation tardive, comme le Touriga Nacional ou le Marselan

face à ces contraintes, les viticulteurs mettent en œuvre des adaptations techniques ciblées. La gestion du microclimat de la vigne devient un levier central. L'enherbement des parcelles permet d'améliorer la structure des sols et de limiter l'évaporation, tandis que la réduction de l'effeuillage protège les grappes contre les brûlures du soleil.

Certaines exploitations expérimentent également des dispositifs d'ombrage, comme les filets, permettant de réduire la température sur les fruits de 2 à 5°C.

La gestion de l'eau constitue un autre enjeu majeur. En Gironde, seule une faible part des surfaces est irrigable.

Les exploitations privilégient donc des solutions alternatives, notamment l'augmentation de la matière organique des sols, la taille tardive qui permet de retarder le cycle végétatif et de limiter les risques liés au gel printanier, ou les vendanges nocturnes qui contribuent à préserver les arômes.

II. Des transformations agronomiques structurelles à plus long terme

Au-delà de ces ajustements, des transformations plus profondes sont engagées. L'introduction de nouveaux cépages plus résistants à la chaleur et à maturation tardive, sont expérimentés. Bien que leur part reste encore marginale (moins de 5 % des surfaces), leur développement est appelé à s'accélérer.

Par ailleurs, les systèmes de plantation évoluent. La réduction de la densité de plantation limite la concurrence hydrique, tandis que le choix de porte-greffes plus résistants à la sécheresse améliore la résilience des céps.

Enfin, l'agroforesterie viticole se développe progressivement. L'introduction d'arbres dans les parcelles permet de créer des microclimats plus favorables, avec une baisse locale des températures de 1 à 3°C et une amélioration de la biodiversité.

Ainsi, l'adaptation agronomique combine des ajustements immédiats et des transformations de long terme, traduisant une évolution progressive des systèmes de production.

III. La restructuration du vignoble

Le vignoble de Bordeaux s'est historiquement développé dans une logique d'expansion, atteignant environ 110 000 hectares au début des années 2000. Toutefois, cette extension reposait sur des conditions climatiques relativement stables, aujourd'hui remises en cause.

Depuis les années 2010, la variabilité climatique s'est fortement accrue (gel tardif, sécheresses, grêle...) impactant les rendements.

Dans ce contexte, toutes les parcelles ne présentent plus le même potentiel

agronomique. Les sols superficiels, les zones mal exposées ou peu adaptées aux nouvelles conditions climatiques deviennent particulièrement vulnérables. Ainsi, la réduction des surfaces viticoles apparaît non seulement comme une réponse à une logique de surproduction, mais aussi comme une adaptation au changement climatique, visant à concentrer la production sur les zones les plus résilientes.

Une remise en cause de la spécialisation viticole ? Dans de nombreuses exploitations girondines, la vigne occupe plus de 90 % de la surface agricole utile. Cette spécialisation, longtemps synonyme d'efficacité, devient aujourd'hui un facteur de vulnérabilité.

Dans ce contexte, les politiques d'arrachage constituent un outil majeur de transformation du vignoble. Depuis 2023, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre dans le département de Gironde afin de réduire le potentiel de production.

Les objectifs affichés sont significatifs : retirer entre 8 000 et 10 000 hectares de vignes à l'échelle du Bordelais. Les exploitants volontaires bénéficient d'indemnités pouvant atteindre environ 6 000 euros par hectare.

Malgré la compensation financière, la restructuration du vignoble présente plusieurs limites importantes.

Tout d'abord, elle engendre des coûts sociaux significatifs. L'arrachage de vignes peut entraîner des cessations d'activité, notamment pour les petites exploitations familiales qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour se reconverter. Ce processus contribue à une recomposition du tissu agricole, avec un risque de concentration foncière.

IV. Une opportunité de produire autrement

En effet, c'est l'occasion de penser à l'implantation de nouvelles cultures, plus adaptées à nos terroirs :

- des cultures céréalières (blé, orge) dans les zones mécanisables
- des légumineuses (pois, féverole),
- du maraîchage, puisqu'une grande partie des porteurs de projet souhaitant s'installer en Gironde veulent produire des légumes,
- l'arboriculture

Le maraîchage constitue un exemple particulièrement révélateur. Sur de petites surfaces, il peut générer un chiffre d'affaires compris entre 20 000 et 60 000 euros par hectare, soit des niveaux nettement supérieurs à ceux observés dans certaines exploitations viticoles en difficulté.

Ensuite, la réduction des surfaces ne garantit pas une stabilisation durable de la production. Les aléas climatiques continuent d'affecter les rendements, y compris dans les zones les plus favorables. Une exploitation située sur un bon terroir reste exposée aux épisodes extrêmes.

Par ailleurs, l'arrachage entraîne une perte de capital productif. Une vigne représente un investissement de long terme, et sa destruction constitue une décision difficilement réversible. Dans un contexte d'incertitude climatique, cette irréversibilité peut constituer un frein à l'action.

Enfin, la restructuration ne traite pas directement les causes profondes de la vulnérabilité climatique. Elle réduit l'exposition globale, mais ne renforce pas nécessairement la capacité d'adaptation des systèmes restants.

Attention toutefois à la qualité des sols après une monoculture de vigne : il faut penser à la resourçonnage des sols.

Au-delà de la dimension économique, ces cultures présentent des avantages agronomiques. Elles permettent :

- d'introduire des rotations, améliorant la structure des sols
- de réduire les pressions parasitaires
- d'augmenter la biodiversité fonctionnelle

Ainsi, la diversification des productions participe à une transition vers des systèmes plus durables et plus résilients.

Au-delà de la simple juxtaposition de cultures, certaines exploitations évoluent vers des systèmes mixtes intégrant plusieurs activités complémentaires.

Le retour de formes de polyculture, parfois associées à de l'élevage, permet de recréer des cycles biologiques plus complets. Par exemple : les effluents d'élevage peuvent être utilisés pour fertiliser les sols ; les cultures intermédiaires améliorent la couverture des sols et limitent l'érosion.

Ces systèmes présentent une meilleure capacité d'adaptation face aux aléas climatiques

En cas de perte sur une production, les autres activités peuvent compenser partiellement.

Par ailleurs, ils permettent une utilisation plus efficace des ressources disponibles :

- optimisation de l'eau
- valorisation des sols
- réduction des intrants externes

Cette logique s'inscrit dans une approche agroécologique, visant à renforcer l'autonomie des exploitations.

L'Agriculture Paysanne doit permettre à un maximum de paysans, répartis sur tout le territoire, de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.

La nature est le principal capital des paysans: il est essentiel de travailler avec elle et non contre elle

- Maintenir la fertilité des sols sur le long terme.
- Privilégier la biodiversité domestique et la mixité des productions.
- Préserver les ressources naturelles et les partager de manière équitable.

Développer la qualité et le goût des productions agricoles

- Produire de façon transparente pour le consommateur. • Respecter les cycles naturels et le bien-être animal.
- Apprécier sa propre production pour mieux la vendre. • Choisir un label qui nous correspond.

Répartir équitablement les volumes de production

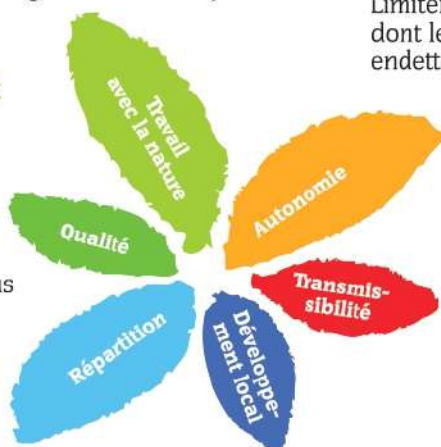
- Dégager un revenu suffisant sur une surface et des tailles d'ateliers raisonnables pour permettre à d'autres paysans de travailler. • Mieux valoriser ses produits. • Améliorer sa marge nette par unité produite en limitant la capitalisation, en réduisant les intrants, etc.

Développer l'autonomie des fermes

- Rester maître des décisions à prendre sur sa ferme. • Limiter les achats en semences et en aliments pour animaux, préférer les produire soi-même et valoriser les ressources locales. • Limiter sa dépendance aux énergies fossiles dont les prix ne font que monter. • Maîtriser son endettement et sa dépendance aux aides.

Permettre aux paysans de transmettre leurs fermes aux nouvelles générations

- Limiter les agrandissements et les investissements qui seraient trop lourds pour que la ferme soit reprise. • Sécuriser son foncier. • Intégrer son temps de travail dans le calcul de son coût de production pour assurer la viabilité de la ferme et ne pas décourager des volontés d'installation. • Rendre la ferme agréable à vivre et s'inscrire dans un réseau de solidarités.



Le paysan est un acteur local dynamique

- Entrer dans un réseau local de partage agricole. • Ouvrir sa ferme régulièrement au public. • S'investir dans la vie citoyenne.

Avec le soutien de :



Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne :

8 rue de la Course 33000 Bordeaux - Tél. : 05 56 52 26 79 - Email : agap33@orange.fr - www.agap33.org